

Image not found or type unknown



Dois je rattraper mes heures?

Par **Lolo81**, le **08/05/2019** à **20:15**

Bonjour,

Aujourd'hui je suis vendeuse dans le prêt-à-porter étant un jour férié je devais travailler 7h mais vu le temps et le chiffre d'affaires mes employeurs ont pris la décision de me faire fermer le magasin, j'ai donc effectué 4h30 de travail et ils me demandent de rattraper mes 2h30 dans le reste de la semaine est ce légal ?

Merci d'avance